

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2026 au titre des données 2025

Informations déclarant

Nom Prénom	DUFOUR Catherine
Adresse email	servicerh@groupe-sofival.com

Informations entreprise/UES

Structure	Entreprise
Tranche effectifs	De 50 à 250 inclus
Raison sociale	SH ANNECY
Siren	850614215
Code NAF	55.10Z - Hôtels et hébergement similaire
Adresse	29 B RUE D'ASTORG 75008 PARIS

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés	2025
Date de fin de la période de référence	31/12/2025
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs	81

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul	Par catégorie socio-professionnelle
Résultat final en %	7.8
Population envers laquelle l'écart est favorable	Femmes
Nombre de points obtenus	31

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en %	5.4
Résultat final en nombre équivalent de salariés	1.6
Population envers laquelle l'écart est favorable	Femmes
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage	15
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés	35
Nombre de points obtenus à l'indicateur	35

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2026 au titre des données 2025

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Résultat final en %	50
Nombre de points obtenus	0

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	3
Sexe des salariés sur-représentés	Femmes
Nombre de points obtenus	5

Index égalité professionnelle

Total de points obtenus	71
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	100
Résultat final sur 100 points	71
Mesures de correction prévues	Mesures envisagées

Publication des résultats obtenus

Date de publication	20/04/2026
Modalités de communication auprès des salariés	
Affichage obligatoire	

Objectifs de progression et mesures de correction

Objectif Indicateur écart de rémunération	
À définir	
Objectif Indicateur retour de congé maternité	
À définir	
Objectif Indicateur dix plus hautes rémunérations	
À définir	
Date de publication des objectifs	À définir
Date de publication des mesures de correction	À définir
Modalités de communication auprès des salariés	
À définir	